

ETUDIER EN FRANCE



BIENVENUE

EN

FRANCE

Lycée Français de Lomé
Lycée International Cours Lumière

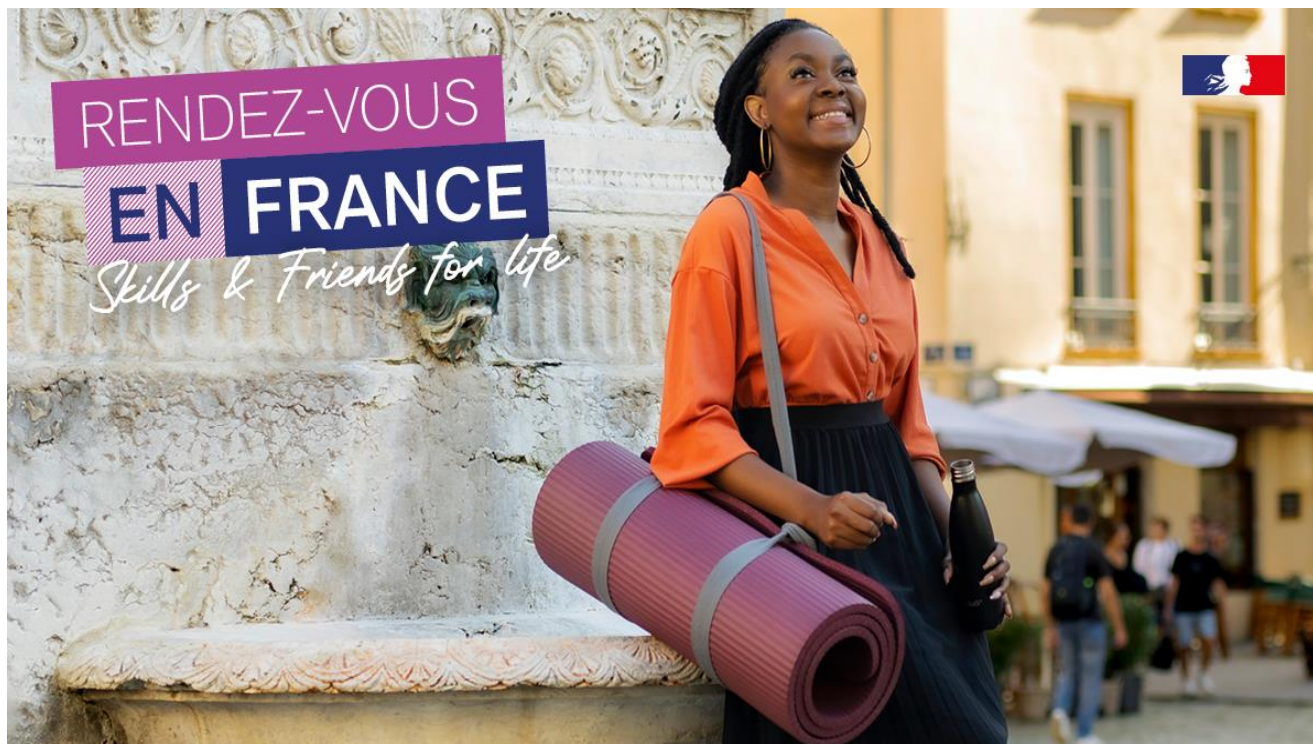
Avril 2024

- **PROCEDURE ETUDES EN FRANCE**
- **LE VISA ET LE TITRE DE SÉJOUR**
- **LE BUDGET**
- **LE LOGEMENT**
- **LA SANTÉ**
- **LA VIE EN FRANCE**
- **INFORMATIONS PRATIQUES**
- **LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES**



LA PROCÉDURE CAMPUS FRANCE

- ◆ Elle est obligatoire pour tout ressortissant hors espace Schengen
- ◆ Elle complète la procédure « Parcoursup »
- ◆ **Pour les titulaires du baccalauréat français :**
 - La procédure est gratuite
 - La saisie est simplifiée
 - Pas d'entretien pédagogique



LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE CAMPUS FRANCE



Je suis en terminale au LFL ou LICL

Je suis exempté(e) d'entretien et de frais de dossier Campus France

Je ne suis pas tenu de respecter les dates du calendrier de la procédure Campus France

Je m'inscris sur Parcoursup

Je crée mon compte sur [la plateforme « Etudes en France »](#) et je renseigne :

- Mes informations personnelles ;
- Mon parcours et mes diplômes.

Une fois l'acceptation reçue (sur PS), je me connecte sur la plateforme Etudes en France. Je renseigne la partie « Je suis accepté » et je **soumets mon dossier en ligne.**

Campus France corrige mon dossier en ligne

Je dépose un dossier de demande de visa au Consulat

LES DOCUMENTS NECESSAIRES

Votre passeport



Vos relevés de notes de la seconde à la terminale

→ Signés ou tamponnés par le LFL ou LICL



Votre lettre d'acceptation de l'établissement supérieur qui vous a admis

→ Signée et tamponnée par l'établissement, avec la date du début des cours



Votre certificat de bourse si vous en avez une



ETAPE 1 : Créer un compte sur la plateforme « Etudes en France »

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Je m'inscris ✎

Je me connecte ☺

FR ▾

Bienvenue sur la plateforme
Études en France

Vous recherchez une formation ?



Je suis accepté

1 - Je finalise ma procédure



Dans cette étape, vous énumérez les raisons pour lesquelles vous souhaitez partir étudier en France et pour lesquelles vous disposez d'attestations, puis vous complétez vos informations personnelles. N'oubliez pas enfin de soumettre votre dossier !

1.1 - Je choisis mes projets d'études



Vous pouvez ajouter plusieurs projets d'études, tels que des acceptations pour des formations diplômantes, des formations Français Langue Etrangère, des concours, des échanges...Vous ne pouvez pas ajouter plusieurs acceptations pour une formation diplômante.

Ajouter :

Une acceptation pour un programme d'échange avec un établissement français

Une acceptation papier reçue en dehors de l'application Etudes en France

Ajouter +

J'ai reçu une acceptation ou une convocation sur papier



Vous avez reçu une acceptation papier pour des études en France, ou une convocation pour un concours.

- 1) Sélectionnez le cas qui vous correspond. Si vous ne trouvez pas, sélectionnez Je suis dans un autre cas.
- 2) Recherchez votre formation dans le catalogue. Si vous ne la trouvez pas, saisissez vos caractéristiques.
- 3) Sélectionnez l'établissement qui vous accueille. Si vous ne le trouvez pas, saisissez son nom et sa localisation.
- 4) Indiquez les dates de votre séjour en France.
- 5) Saisissez vos motivations
Enregistrez vos modifications, puis...
- 6) Joignez obligatoirement une pièce justificative (scan de votre acceptation ou de votre convocation).


1) Je sélectionne le cas qui me concerne

- J'ai reçu une acceptation papier pour une formation qui est dans mon dossier de candidature
- Je suis dans un autre cas * :

Formation diplômante



2) Je décris ma formation

 Je recherche ma formation dans le catalogue. Si je ne la trouve pas, et seulement dans ce cas, je la décris en texte libre

Rechercher une formation dans le catalogue

J'ai trouvé ma formation dans le catalogue

Année d'entrée : **Non renseigné**

Je n'ai pas trouvé ma formation dans le catalogue

Formation * :

Année d'entrée * :

Niveau * :

Domaine * :

Type de diplôme * :

ETAPE 3 : Renseigner « Mes informations personnelles »

- Identité/photo/coordonnées
- Parcours et diplôme
- Compétences linguistiques

→ 1.2 - Je saisis mes informations personnelles **À corriger**


 Complétez votre dossier (coordonnées, parcours et diplômes, tests de langue, ...)

Photo d'identité

- photo passeport.

Justificatif d'identité

- pièce d'identité : scannée recto-verso.
- Passeport : scanner les 2 premières doubles pages.

• Veillez à télécharger des scans de bonne qualité (lisibles, nets et entiers)

et

• des scans des documents originaux (pas de scan de copie ou de copie légalisée).



Statut particulier

Fermer ×

Statut particulier



Merci de préciser si vous êtes dans l'un des cas particuliers suivants, ou de cocher la case "Je ne suis dans aucun des cas mentionnés ci-dessus".

Bourse :

Autre cas :

Bac Français

Je ne suis dans aucun des cas mentionnés ci-dessus

Enregistrer 

Annuler ×

Choisir un fichier

Aucun fichier choisi



Mon niveau de français

*Si vous avez passé un test de français, ne remplissez pas cette rubrique : ajoutez votre test dans la rubrique "Mes tests et examens de français"
Vous pouvez joindre des justificatifs pour appuyer votre déclaration (bulletin de notes, certificat de scolarité...)*

J'ai passé tout ou partie de ma scolarité en français : **Langue
maternelle**

Modifier

J'ai déjà étudié le français : **Langue
maternelle**

Justificatifs(0)

Dans la rubrique « **Mes compétences linguistiques** », sélectionnez « Français, langue maternelle » partout.

Calendrier - Etapes de la procédure

Dès que possible

Inscription sur Etudes en France

1. Connectez-vous sur la plateforme « Etudes en France » et remplissez votre compte en ligne et renseignez les parties:
 - Mes Informations ;
 - Mon parcours et mes diplômes.

NB : Numéro de TG à retenir.

Entre le 30 mai et le 11 juillet 2024

Choix définitif sur ParcoursSup

1. Vous obtenez une admission
2. Faites votre choix définitif sur le site
3. Imprimez l'attestation d'admission en 1ère année d'enseignement supérieur

Juillet

Clore la procédure Campus France

1. Vous obtenez tous vos bulletins de terminale et votre relevé de notes du bac ;
 2. Vous vous connectez sur la plateforme « Etudes en France » et vous allez dans l'onglet « Je suis accepté ». Vous renseignez les informations demandées et vous soumettez le dossier en ligne.
 3. Campus France corrige votre dossier et le valide
- Vous téléchargez l'Accord Préalable d'Inscription
- ➔ Avec l'API*, entamez la procédure de demande de visa.

Accord préalable d'inscription

Confirmation of acceptance/pre-enrollment
Attestation « Etudes en France »
'Etudes en France' certificate

Nom :
Surname (family) name :

Prénom :
First name(s) :

Date de naissance :
Date of birth :

Numéro d'identifiant :
Application ID :

Dossier suivi par : **Espace Campus France Togo**
Contact information : Avenue du Général de Gaulle B.P2090

Etablissement d'accueil : **Université Toulouse - Jean Jaurès - UFR de sciences, espaces,
sociétés**
Host institution :

Site : **Toulouse**
Location :

Formation demandée : **licence Sciences humaines et sociales mention sociologie**
Course name :

Année d'entrée : **année 1**
Entry year :

Après avoir obtenu votre visa de long séjour, vous devrez vous présenter à l'adresse ci-dessous muni(e) de cette attestation et des justificatifs requis par votre établissement d'accueil, le cas échéant, pour finaliser votre inscription.

Once you receive your long stay visa, you must come in person to the address below and present this certificate, along with documents required by your host institution, if requested, in order to finalize your enrollment.

UFR de sciences, espaces, sociétés - Site de Toulouse
5 allées Antonio Machado Toulouse

Date de début des cours : **06/09/2024**
Course start date :

Durée de la formation : **1 an**
Course duration :

Date limite d'arrivée autorisée : **06/09/2024**
Latest authorized arrival date :

DEMANDE DE VISA

LES DOCUMENTS A FOURNIR

INFORMATIONS IMPORTANTES

- ❑ Le consulat se réserve la possibilité de demander plus de documents que ceux présentés par le demandeur
- ❑ La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa
- ❑ Tout dossier incomplet conduit à un refus du visa
- ❑ La procédure « Etudes en France » de Campus France est obligatoire pour tout demandeur de visa pour études supérieures de plus de 90 jours.
- ❑ Le dépôt du dossier au consulat s'effectue uniquement auprès de la société CAPAGO (RDV collectif proposé aux élèves du LFL et LICL)

<https://france-visas.gouv.fr>

- ❑ Frais de dossier CAPAGO : 18 500 FCFA
- ❑ Frais de visa : 35 000 FCFA sur présentation du justificatif de paiement de la procédure études en France (les demandes suivantes seront de plein droit soit 65 000 CFA)
- Nb : la quittance remise lors du dépôt doit impérativement être ramenée lors du retrait du visa.

DEMANDE DE VISA

LES DOCUMENTS A FOURNIR

- 1 – **Formulaire de demande de visa long séjour** à télécharger et à imprimer, daté et signé par le demandeur (formulaire accessible sur le site de France-Visas rubrique « liens utiles » ; « Formulaire ».)
- 2 – **Deux (2) photographies d'identité** récentes aux normes, non agrafées, non collées
- 3– **Passeport valable minimum 15 mois** + photocopie des pages contenant les données personnelles
- 4 – Pour les étudiants togolais : la **carte nationale d'identité**. Pour les étudiants non togolais (valable également pour les ressortissants de la CEDEAO) : le titre de séjour sur le territoire togolais
- 5 - **Accord préalable d'admission** à télécharger sur votre dossier Campus France après validation de votre inscription
- 6 - Justificatifs des moyens d'existence : Un **minimum mensuel de 615 euros** (soit 404.000 FCFA) est exigé et justifié par :
 - o Soit une attestation de virement irrévocable mensuel de 615 € minimum par un établissement bancaire agréé au Togo ou à l'étranger mais représenté au Togo (microfinances exclues)
 - o Soit une attestation bancaire justifiant qu'une somme totale est bloquée (7 380 €) sur un compte bancaire en France au nom de l'étudiant
 - o Soit une attestation de prise en charge légalisée en mairie, d'un garant en France ayant un compte en France + photocopies pièces d'identité (passeport, titre de séjour), justificatifs de revenus (3 mois), avis d'imposition au complet (toutes les pages), avis déclaratif de revenus au complet (toutes les pages), relevés de compte bancaire (3 mois), attestation de la caisse d'allocations familiales du garant français.

DEMANDE DE VISA

LES DOCUMENTS A FOURNIR

7 - **Justificatifs d'hébergement :**

- ☑ soit une attestation de demande au Crous (si la demande est en attente, un justificatif d'hébergement pour les 3 premiers mois est demandé + preuve de la demande au CROUS)
- ☑ soit, s'il s'agit d'un particulier, une attestation d'accueil délivrée par la mairie du domicile de l'hébergeant (valable 3 mois) + un courrier de l'hébergeant s'engageant à loger l'étudiant pendant les 3 mois au minimum (et ce jusqu'à ce que l'étudiant trouve un logement), une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, le contrat de location (si locataire) ou le titre de propriété (si propriétaire) de l'hébergeant
- ☑ soit un contrat de location
- ☑ soit une réservation dans un hôtel ou auberge de jeunesse valable pour les 3 premiers mois

8 – **Assurance voyage/rapatriement** couvrant la période entre le jour d'arrivée et le jour de la rentrée scolaire

9 - **RESERVATION du billet d'avion**

10 – Une **lettre de motivation**

11 – Un **CV détaillé**

12 – La **copie du dernier diplôme**

Cas particuliers :

- ☑ Mineurs (obligatoirement accompagnés des parents biologiques ou tuteur légal) :
 - o Acte de naissance de l'étudiant
 - o Autorisation légalisée des deux parents et les photocopies des pièces d'identités des deux parents (acte de décès, le cas échéant)
 - o Engagement de prise en charge financière
 - o Engagement écrit des parents de souscrire une assurance de responsabilité civile en cas délivrance du visa

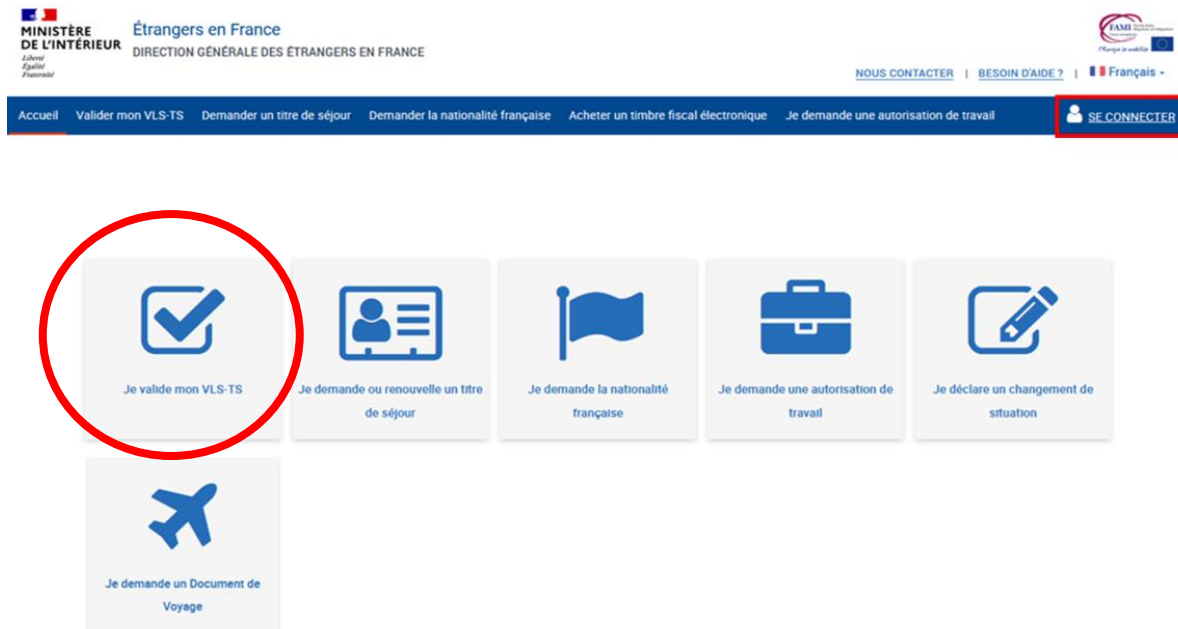
TITRE DE SÉJOUR

VALIDER SON VISA - VLS-TS

- La validation du VLS-TS se fait entièrement en ligne

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

- Dès leur arrivée en France, les étudiants doivent valider leur visa: cette démarche est à faire au plus tard dans les 3 mois qui suivent leur arrivée en France



The screenshot shows the website interface for 'Étrangers en France' (Foreigners in France). At the top, it features the logo of the 'MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR' and the 'DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE'. A navigation bar includes links for 'Accueil', 'Valider mon VLS-TS', 'Demander un titre de séjour', 'Demander la nationalité française', 'Acheter un timbre fiscal électronique', and 'Je demande une autorisation de travail'. A 'SE CONNECTER' button is highlighted with a red box. Below the navigation bar, there are six service tiles: 'Je valide mon VLS-TS' (highlighted with a red circle), 'Je demande ou renouvelle un titre de séjour', 'Je demande la nationalité française', 'Je demande une autorisation de travail', 'Je déclare un changement de situation', and 'Je demande un Document de Voyage'.

TITRE DE SÉJOUR

RENOUVELER SON VLS-TS

- La demande se fait en ligne sur le site de l'ANEF
- **ATTENTION** : le renouvellement du titre doit se demander entre le 4^e et 3^e mois précédant la date de fin de validité de leur titre en cours
- Un tutoriel est disponible sur la chaîne YouTube de Campus France



Sont concernés par cette procédure :

- les étudiants détenteurs d'un VLS-TS étudiant ou VLS-TS étudiant mobilité
- Les ressortissants algériens munis d'un VLS « étudiant »
- les étudiants détenteurs d'un VLS étudiant mobilité
- Les jeunes majeurs détenteurs d'un VLS-T mineur scolarisé
- Les détenteurs d'un titre de séjour pour un autre motif que celui « étudiant »
- les détenteurs d'un titre de séjour étudiant (hors VLS-TS étudiants)

Ne sont pas concernés par cette procédure :

- les étudiants détenteurs d'un visa de court séjour-concours
- Les jeunes majeurs non détenteurs d'un visa ou détenteurs d'une CARTE RLD-UE

Dans ce cas, vous êtes invités à vous rapprocher de la préfecture dont vous dépendez pour vous renseigner sur les démarches à effectuer.

ETUDIANTS MINEURS

VISA LONG SÉJOUR MINEUR SCOLARISÉ

- Lors de leur demande de visa on leur délivre un visa long séjour pour mineur scolarisé.
- A leur arrivée ils n'ont pas de démarche à faire.
- Le visa mineur scolarisé permet de séjourner légalement en France jusqu'à son expiration.

Que faire à l'expiration du visa ?

Ils n'ont pas encore 18 ans

- Ils doivent rentrer dans leur pays d'origine et solliciter un nouveau visa

Ils ont eu 18 ans

- S'ils atteignent l'âge de 18 ans (l'âge légal de la majorité en droit français) lors de leur séjour en France, ils doivent demander un titre de séjour à la préfecture locale dans les deux mois suivant leur date d'anniversaire.
Cette étape est obligatoire.

LE BUDGET

LE COÛT DE LA VIE EN FRANCE



LE COUT DE LA VIE ÉTUDIANTE

Pour une année universitaire sereine, il est important de bien préparer votre séjour en France : estimer votre budget est primordial. Voici les principaux postes de dépenses à prévoir. Ces chiffres sont donnés à titre indicatif. Dans les grandes métropoles les prix avoisinent souvent ceux de Paris.

LOGEMENT

Paris et Ile de France		Province
	Loyer mensuel	
150 € à 500 €	CROUS	150 € à 450 €
500 € à 900 €	Résidences privées	280 € à 600 €
500 € à 1 100 €	Studio chez un particulier	350 € ou 800 €
	Assurance multirisques habitation entre 80€ en 100€ par an	
	Dépôt de garantie / Caution 1 ou 2 mois de loyer	

ALIMENTATION

Paris et Ile de France		Province
entre 220 et 250 €	Courses mensuelles	entre 170 € et 210 €
	1 repas au restaurant universitaire (RU) 3,30 € 1€ pour les étudiants boursiers	
	Les prix moyens <i>À Paris, les prix sont 19% plus chers que la moyenne nationale</i>	
	1 paquet de 1kg de spaghetti	2,45 €
	1 paquet de 500g de riz	1,52 €
	1 paquet de café	3,61 €
	1 paquet d'1 kg de sucre	0,85 €
	1 pot de coulis de tomate	1,58 €
	1 boîte de conserve de haricots verts 500g	1,12 €
	1 boîte de 6 œufs Bio	1,55 €
	1 pack de 8 yaourts nature	2,20 €
	1 plaquette de beurre doux 250g	2,16 €
	1 boîte de 6 steaks hachés surgelés	5,44 €
	1 pack de 6L d'eau	2,20 €
	1 brique d'1L de lait	1 €

TRANSPORT

Paris et Ile de France		Province
84,10 €	1 carte mensuelle de transport (transport urbain : bus, tram, métro)	20 € à 35 €
350 € par an	1 carte annuelle	250 € à 300 €
	1 vélo municipal environ 10 € par mois Les tarifs varient en fonction des villes	
	La carte Avantage Jeune 12-27 ans SNCF* 49 € / an	
	*Cette carte accessible à tous jusqu'à 27 ans inclus offre des réductions sur tous les billets de train en France.	

QUOTIDIEN

Abonnement téléphone fixe environ 10 € / mois
Abonnement Internet entre 20 € et 50 € / mois
Abonnement téléphone portable à partir de 2 € / mois
Mutuelle et responsabilité civile à partir de 20 € / mois
Entretien et hygiène (produits ménagers, soins corps, etc) 100 € / mois

SCOLARITE ET FRAIS DE SEJOUR

CVEC 100 € par an
Timbre fiscal à l'arrivée - validation visa 50 €
Renouvellement titre de séjour étudiant 75 € par an
Renouvellement titre de séjour passeport talent "chercheur" 225 € par an

LOISIRS

Paris et Ile de France	Province et autres régions	
à partir de 9,30 €	1 entrée au cinéma*	
5 € à 15 €	1 entrée au musée*	
3,50€ / 2€ (tarif réduit)	1 entrée à la piscine*	
	1 place de théâtre* 1 place de théâtre : à partir de 10 €	
	*Vous aurez souvent accès à des réductions et à des tarifs spéciaux sur présentation de votre carte étudiant ou simplement si vous avez moins de 26 ans.	

LE BUDGET

LA CVEC

- Les étudiants admis dans un établissement d'enseignement supérieur français sont concernés par la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) : **elle est obligatoire pour finaliser l'inscription administrative dans les établissements.**
- **La CVEC coûte** 100 € cette année. Elle permet de financer des activités pour les étudiants telles que les soins de santé, le soutien social, les événements sportifs et culturels. Il est obligatoire de payer la CVEC.
- La CVEC se paye en ligne ou en espèces. Le paiement peut se faire avant leur arrivée en France
- L'étudiant se connecte sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>
- Un tuto est disponible sur YouTube pour les guider pas à pas <https://www.youtube.com/watch?v=NUQcrF7BxNQ>

LE BUDGET

TRAVAILLER PENDANT SES ÉTUDES

Un **étudiant international européen ou titulaire d'un titre de séjour « étudiant »** peut **travailler en France pendant ses études**. Cela ne permet pas de couvrir la totalité des dépenses mais peut constituer un **revenu d'appoint**.

- Les étudiants peuvent travailler jusqu'à 60 % de la durée annuelle du travail en France soit **964 heures par an**, environ 20h par semaine.
- Les périodes de stage ne sont pas décomptées.

LE BUDGET

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

- Tous les étudiants ont le droit d'ouvrir un compte bancaire en France. Posséder un compte bancaire est un droit qui est reconnu par la loi française. Un étudiant étranger qui réside en France peut ouvrir un compte bancaire dans n'importe quelle banque en France.
- Il est important de comparer les offres de différentes banques : Les coûts de la carte de retrait, des virements internationaux et des retraits d'argent à l'étranger peuvent sensiblement varier d'un établissement à l'autre.
- Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire
 - une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile
 - une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant.
- Un [tuto est disponible](#) pour les guider pas à pas.



LE LOGEMENT

LES TYPES DE LOGEMENT

- Il existe de nombreuses options pour se loger pendant ses études en France.
- Les écoles et universités peuvent avoir des conventions avec les CROUS ou les plateformes d'hébergement de la recherche.
- Les étudiants peuvent retrouver sur le site de Campus France une liste de liens utiles et fiches techniques pour l'aide à la recherche et à l'installation

<https://www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France>

- Il est demandé un garant aux personnes qui souhaitent louer un appartement, qu'elles soient étrangères ou françaises.
 - Le garant doit être en France. S'ils n'ont pas de garant en France, d'autres solutions s'offrent à eux grâce au dispositif VISALE



LE LOGEMENT

LA GARANTIE VISALE

- VISALE est **gratuit**. <https://www.visale.fr>
- Les étudiants peuvent souscrire à Visale, s'ils ont entre 18 et 30 ans.
- Visale est accessible aux étudiants internationaux faisant partie de l'Union Européenne ou détenteurs d'un visa long séjour valant titre de séjour, mention « étudiant » (VLS-TS), si hors Union Européenne.
- La souscription à Visale doit s'effectuer avant la signature ou le renouvellement du bail.
- Pour les étudiants de plus de 30 ans ou si le propriétaire n'accepte pas Visale, il existe aussi le dispositif [Garant me](#)



Un tutoriel sur la garantie Visale est disponible sur la chaîne YouTube de Campus France.

LE LOGEMENT

ASSURANCES

- Les étudiants doivent souscrire à une **assurance habitation** pour leur logement. Cela leur permettra d'être couvert en cas d'imprévu (dégâts des eaux, cambriolage ...).
- Cette assurance est obligatoire et leur sera demandé par leur résidence ou le propriétaire du logement.
- ➔ Ils peuvent souscrire à une assurance auprès de leur banque ou d'une compagnie d'assurance
- ➔ Il existe des comparateurs en ligne, comme sur selectra.info ou encore lelynx.fr. La plupart des sites internet des compagnies d'assurance proposent par ailleurs une simulation.
- ➔ Il est **recommandé de souscrire également à une garantie responsabilité civile** pour couvrir les dommages causés aux tiers.



LE LOGEMENT

LES AIDES AU LOGEMENT

- Une fois qu'ils ont signé leur contrat de logement, ils peuvent demander l'allocation CAF qui est une aide financière pour le loyer.
- La CAF, Caisse française d'aide à la famille, leur versera une aide dans le cadre de l'un des deux programmes nationaux :
 - -APL, Aide Personnalisée au Logement ;
 - - ou ALS, Allocation de Logement à caractère Social.
- La demande se fait en ligne sur le site de la caf www.caf.fr
- Le montant de l'aide financière sera calculé en fonction de leur revenu mensuel



Ces aides peuvent être applicables aux colocations, à condition que le nom du colocataire figure sur le bail.

Une [vidéo explicative](#) pour faire sa demande d'aide au logement est disponible en ligne

LA SANTÉ

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

- **L'affiliation à la sécurité sociale est gratuite et obligatoire.** L'obtention d'un numéro de sécurité sociale est nécessaire pour d'autres démarches notamment pour travailler.
- **L'Assurance Maladie rembourse jusqu'à 70%** des frais de santé si l'étudiant consulte en priorité son médecin traitant. Pour être remboursé davantage, il doit **souscrire une complémentaire santé qui sous certaines conditions pourra prendre en charge les frais restants.** Souscrire une mutuelle ou assurance complémentaire santé est fortement conseillé. Elle peut être proposée par une mutuelle étudiante, une banque, une compagnie d'assurance.
- **Choisir un médecin traitant**
 - ➔ Pour un meilleur suivi médical et pour bénéficier du remboursement optimal des frais de santé, **il est nécessaire de déclarer un médecin traitant** que l'étudiant peut choisir librement.

L'assurance maladie a produit un kit de communication à destination de tous les acteurs de la chaîne de l'accueil des étudiants internationaux:

<https://assurance-maladie.ameli.fr/gui-sommes-nous/partenaires-solidarite/etre-partenaire/outils-et-services-pour-les-partenaires/outils-partenaires-enseignement-superieur>

Exemple: le parcours d'accompagnement en santé (notamment avant le départ):

https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/1_Parcours_accompagnement.zip

S'INSCRIRE A LA SÉCURITÉ SOCIALE



1

Titre de séjour
Visa VLS-TS ou carte
de séjour
Pour les étudiants
hors UE

2

CROUS
Attestation de paiement
de la CVEC

3

**Établissement
d'enseignement
supérieur**
Attestation
d'inscription

4

**Sécurité Sociale
française**
Inscription en
ligne

<https://etudiant-etranger.ameli.fr>





CHECK-LIST

MES DÉMARCHES À FAIRE À LA RENTRÉE

Retrouvez ici les démarches administratives à faire avant votre arrivée et pendant votre séjour d'études en France

AVANT LE DÉPART

○ Trouver un logement

Avant votre arrivée, commencez le plus tôt possible à chercher un logement
<https://www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France>



○ Faire sa demande de visa

Selon votre nationalité, votre situation et la durée de votre séjour, vérifiez si vous avez besoin d'un visa pour suivre vos études en France
<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/>



○ S'acquitter de la CVEC

Elle est obligatoire pour s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, elle permet de financer l'accueil des étudiants ainsi que leur accompagnement social, sanitaire culturel et sportif
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>



○ Trouver un garant pour votre logement

Un garant est très souvent demandé par les propriétaires. Selon votre choix, c'est une personne de votre connaissance ou un organisme qui s'engage à vous aider en cas d'impayé de loyer
Si vous avez moins de 30 ans : Visale <https://www.visale.fr>
Si vous avez plus de 30 ans : Garant me <https://garantme.fr/fr>



○ Pour les étudiants en situation de handicap

Se manifester auprès de son établissement pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059>



NOTES

À L'ARRIVÉE

○ Finaliser son inscription administrative dans son établissement

Rendez-vous au service des inscriptions pour finaliser votre inscription, payer vos frais de scolarité (si cela n'a pas été fait en amont de votre arrivée) et obtenir votre carte d'étudiant
<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france>



○ Validation du VLS-TS

Validez votre VLS-TS ou sollicitez un premier titre de séjour dès votre arrivée en France
<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>



○ Ouvrir un compte bancaire

Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant
<https://bit.ly/campusfrance-tuto-ouvrir-un-compte-bancaire>



○ S'inscrire à la sécurité sociale

S'inscrire à la sécurité sociale française est obligatoire et permet d'accéder au parcours de santé
<https://www.campusfrance.org/fr/sante-securite-sociale-etudiants>



○ S'affilier à une mutuelle et à la responsabilité civile

Souscrire à une mutuelle est fortement recommandé pour compléter vos remboursements de santé. La responsabilité civile est généralement incluse
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/complementaire-sante-mutuelles-271>



○ Souscrire à une assurance habitation pour votre logement

Une assurance habitation est obligatoire pour assurer votre logement et vos biens en cas d'incidents
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/assurer-son-logement-1660>



ET APRÈS ?

○ Première demande de titre de séjour et renouvellement

Si vous souhaitez rester en France pour continuer vos études, demandez le renouvellement de votre titre de séjour, sur le site de l'ANEF, entre le 4^e et le 3^e mois avant sa date d'expiration
<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/>



NOTES

INFORMATIONS PRATIQUES

DANS LA VALISE

Il est conseillé d'emporter :

- ✓ **Une photocopie des papiers importants**
- ✓ **Une trousse à pharmacie (avec traitement paludisme)**
- ✓ **Des vêtements adaptés au [climat](#)**

Vérifier également si le forfait de téléphone portable permet de l'utiliser en France.

Sur le site internet de la compagnie aérienne, vérifier :

- ✓ Le poids maximal autorisé pour chaque valise.
- ✓ Les articles interdits dans l'avion (liquides, aliments, produits inflammables etc.).

LES RESSOURCES

CAMPUS FRANCE

Les outils web

- ✓ Le [site internet international](#) et les sites pays
- ✓ Le [blog des e-ambassadeurs](#)
- ✓ Le site France Alumni
- ✓ Les réseaux sociaux de l'Agence et des Espaces
- ✓ Les vidéos sur l'accueil (se loger, travailler, se soigner, les démarches à l'arrivée)



LES RESSOURCES

CAMPUS FRANCE

Les guides d'information

- ✓ [Choisir la France](#)
- ✓ [Etudier en France après le baccalauréat](#)
- ✓ [La recherche en France](#)
- ✓ [Abécédaire de la vie quotidienne et étudiante](#) (culture shock)



LES RESSOURCES CAMPUS FRANCE

Les fiches

- ✓ [Les fiches arrivée](#)
- ✓ [Les fiches villes](#)
- ✓ [Les fiches accueil](#) des établissements
- ✓ [La fiche liste d'adresses d'hébergement](#)

Avant le départ
Préparez votre séjour

Le plus tôt possible / LOGEMENT

••• CONSEIL

• Choisissez le service des Relations Internationales de votre établissement qui sera votre interlocuteur pour la recherche d'un logement, jusqu'à la signature d'une convention d'acceptation de l'admission, puis à la signature de votre contrat de location. Vous pouvez aussi contacter directement les services de votre établissement pour réserver votre logement.

• Choisissez un logement dans le secteur privé

• Réservez votre logement

• Évitez de signer une convention de location avant d'avoir obtenu votre admission.

• Vérifiez la possibilité d'être reçu dans le logement, le secteur privé et votre logement.

••• À noter

• C'est au plus tôt pour trouver un logement dans le secteur privé et en résidence universitaire, le réseau des CROUS a mis en place un programme de recherche de logement avant l'admission et avant l'obtention de votre admission. Pour les universités dans le secteur privé, le service CROUS garantit la qualité du logement, un logement d'attente et un accueil dans la promotion, une facilitation adaptée.

• Réservez vos logements précoce pour éviter les pénalités de résiliation

* Dans une université de province (à l'exception de la ville), vous devez :

- Dans un hôtel (gîte municipal selon les villes) : www.hôtels.com - www.booking.com

* Chez l'habitant, pour le court séjour : www.airbnb.com - www.wotif.com - www.lastminute.com

Avant le départ
Préparez votre séjour

Le plus tôt possible / LOGEMENT

AVIS DE LOUEUR AVANT D'ARRIVER EN FRANCE

• Logement dans l'établissement d'accueil

Mis à part les universités, de nombreuses villes bénéficient d'un parc de logements. Hôtels, résidences, appartements, chez l'habitant, le service logement de la université des Relations Internationales peut réserver votre logement.

• Choisissez un logement dans le secteur privé

• Réservez votre logement

• Évitez de signer une convention de location avant d'avoir obtenu votre admission.

• Vérifiez la possibilité d'être reçu dans le logement, le secteur privé et votre logement.

• Réservez vos logements précoce pour éviter les pénalités de résiliation

* Dans une université de province (à l'exception de la ville), vous devez :

- Dans un hôtel (gîte municipal selon les villes) : www.hôtels.com - www.booking.com

* Chez l'habitant, pour le court séjour : www.airbnb.com - www.wotif.com - www.lastminute.com



MaVille

Campus France vous souhaite la bienvenue et vous propose quelques informations pratiques pour faciliter votre séjour à Marseille.

BIENVENUE À MARSEILLE



CAMPUS FRANCE

POUR VOUS ACCUEILLIR

Il existe différents dispositifs et services pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches à votre arrivée.

Demandez l'adresse de votre établissement : <http://www.campusfrance.org>

Les services d'accueil à Marseille

www.campusfrance.org / www.marseille.fr

- Service Accueil des Étudiants Internationaux (CROUS) - Adresse: Centre de Marseille - 3 place Victor Hugo - 13003 Marseille - 04 91 52 83 85 - accueil@campusfrance.org
- L'association Marseille accueille vos étudiants - Filiales: associations locales, réseaux linguistiques, culturelles, sportifs de loisirs, initiation à des sports, etc. - www.marseille-accueille.com
- La ville de Marseille - Ville de la ville et accueil à l'échelle de la ville - www.marseille.fr
- Les établissements scolaires de la Direction des Services des Relations Internationales de votre établissement.

Dans toutes les Universités et Écoles, deux services sont à votre disposition :

Le Service des Relations Internationales : bureau d'accueil et d'orientation

Le Service de la recherche : bureau des transports et démarches administratives

Prenez aussi le temps de visiter votre ville !

POUR TROUVER UN LOGEMENT

POUR QUELQUES JOURS

- À proximité de l'aéroport : www.airbnb.com
- En centre-ville : www.marseille-tourisme.com/ville

POUR UNE LONGUE PÉRIODE

- Le CROUS - Centre National des Étudiants Internationaux - Adresse: Victor Hugo - 13003 Marseille

Plus de solutions logement (chez le particulier, logement intergénérationnel, colocation) sur le site de Campus France : www.campusfrance.org/logement

POUR SE DÉPLACER

Les transports en commun à Marseille et dans sa périphérie

Pour rejoindre Marseille depuis Paris, prenez un TGV à Paris pour de Lyon ou à Paris Charles de Gaulle.

Voies d'accès à Marseille

Depuis l'aéroport Marseille-Provence, prenez une navette (M2) à 09h-19h, durée de trajet 15 min.

Le réseau de bus Marseille Métropole, appelé pour le pays M2, dessert :

- Les zones de villes
- Les zones périurbaines
- Les zones de villages
- Les zones de communes limitrophes

Le service de location de voitures en commun (CROUS) est disponible à l'adresse : www.campusfrance.org

Déplacements en car dans la Région de Provence

• Demandez LA CEE (Vous avez besoin d'un permis ?) à l'Association Étudiants Garantie Différentielle, Service de l'Accueil des étudiants internationaux : www.campusfrance.org

• La CMF (Centre des Allocations Familiales) vous propose d'être hébergé chez elle (10h, 15h, 20h, 25h, 30h, 35h, 40h, 45h, 50h, 55h, 60h, 65h, 70h, 75h, 80h, 85h, 90h, 95h, 100h, 105h, 110h, 115h, 120h, 125h, 130h, 135h, 140h, 145h, 150h, 155h, 160h, 165h, 170h, 175h, 180h, 185h, 190h, 195h, 200h, 205h, 210h, 215h, 220h, 225h, 230h, 235h, 240h, 245h, 250h, 255h, 260h, 265h, 270h, 275h, 280h, 285h, 290h, 295h, 300h, 305h, 310h, 315h, 320h, 325h, 330h, 335h, 340h, 345h, 350h, 355h, 360h, 365h, 370h, 375h, 380h, 385h, 390h, 395h, 400h, 405h, 410h, 415h, 420h, 425h, 430h, 435h, 440h, 445h, 450h, 455h, 460h, 465h, 470h, 475h, 480h, 485h, 490h, 495h, 500h, 505h, 510h, 515h, 520h, 525h, 530h, 535h, 540h, 545h, 550h, 555h, 560h, 565h, 570h, 575h, 580h, 585h, 590h, 595h, 600h, 605h, 610h, 615h, 620h, 625h, 630h, 635h, 640h, 645h, 650h, 655h, 660h, 665h, 670h, 675h, 680h, 685h, 690h, 695h, 700h, 705h, 710h, 715h, 720h, 725h, 730h, 735h, 740h, 745h, 750h, 755h, 760h, 765h, 770h, 775h, 780h, 785h, 790h, 795h, 800h, 805h, 810h, 815h, 820h, 825h, 830h, 835h, 840h, 845h, 850h, 855h, 860h, 865h, 870h, 875h, 880h, 885h, 890h, 895h, 900h, 905h, 910h, 915h, 920h, 925h, 930h, 935h, 940h, 945h, 950h, 955h, 960h, 965h, 970h, 975h, 980h, 985h, 990h, 995h, 1000h, 1005h, 1010h, 1015h, 1020h, 1025h, 1030h, 1035h, 1040h, 1045h, 1050h, 1055h, 1060h, 1065h, 1070h, 1075h, 1080h, 1085h, 1090h, 1095h, 1100h, 1105h, 1110h, 1115h, 1120h, 1125h, 1130h, 1135h, 1140h, 1145h, 1150h, 1155h, 1160h, 1165h, 1170h, 1175h, 1180h, 1185h, 1190h, 1195h, 1200h, 1205h, 1210h, 1215h, 1220h, 1225h, 1230h, 1235h, 1240h, 1245h, 1250h, 1255h, 1260h, 1265h, 1270h, 1275h, 1280h, 1285h, 1290h, 1295h, 1300h, 1305h, 1310h, 1315h, 1320h, 1325h, 1330h, 1335h, 1340h, 1345h, 1350h, 1355h, 1360h, 1365h, 1370h, 1375h, 1380h, 1385h, 1390h, 1395h, 1400h, 1405h, 1410h, 1415h, 1420h, 1425h, 1430h, 1435h, 1440h, 1445h, 1450h, 1455h, 1460h, 1465h, 1470h, 1475h, 1480h, 1485h, 1490h, 1495h, 1500h, 1505h, 1510h, 1515h, 1520h, 1525h, 1530h, 1535h, 1540h, 1545h, 1550h, 1555h, 1560h, 1565h, 1570h, 1575h, 1580h, 1585h, 1590h, 1595h, 1600h, 1605h, 1610h, 1615h, 1620h, 1625h, 1630h, 1635h, 1640h, 1645h, 1650h, 1655h, 1660h, 1665h, 1670h, 1675h, 1680h, 1685h, 1690h, 1695h, 1700h, 1705h, 1710h, 1715h, 1720h, 1725h, 1730h, 1735h, 1740h, 1745h, 1750h, 1755h, 1760h, 1765h, 1770h, 1775h, 1780h, 1785h, 1790h, 1795h, 1800h, 1805h, 1810h, 1815h, 1820h, 1825h, 1830h, 1835h, 1840h, 1845h, 1850h, 1855h, 1860h, 1865h, 1870h, 1875h, 1880h, 1885h, 1890h, 1895h, 1900h, 1905h, 1910h, 1915h, 1920h, 1925h, 1930h, 1935h, 1940h, 1945h, 1950h, 1955h, 1960h, 1965h, 1970h, 1975h, 1980h, 1985h, 1990h, 1995h, 2000h, 2005h, 2010h, 2015h, 2020h, 2025h, 2030h, 2035h, 2040h, 2045h, 2050h, 2055h, 2060h, 2065h, 2070h, 2075h, 2080h, 2085h, 2090h, 2095h, 2100h, 2105h, 2110h, 2115h, 2120h, 2125h, 2130h, 2135h, 2140h, 2145h, 2150h, 2155h, 2160h, 2165h, 2170h, 2175h, 2180h, 2185h, 2190h, 2195h, 2200h, 2205h, 2210h, 2215h, 2220h, 2225h, 2230h, 2235h, 2240h, 2245h, 2250h, 2255h, 2260h, 2265h, 2270h, 2275h, 2280h, 2285h, 2290h, 2295h, 2300h, 2305h, 2310h, 2315h, 2320h, 2325h, 2330h, 2335h, 2340h, 2345h, 2350h, 2355h, 2360h, 2365h, 2370h, 2375h, 2380h, 2385h, 2390h, 2395h, 2400h, 2405h, 2410h, 2415h, 2420h, 2425h, 2430h, 2435h, 2440h, 2445h, 2450h, 2455h, 2460h, 2465h, 2470h, 2475h, 2480h, 2485h, 2490h, 2495h, 2500h, 2505h, 2510h, 2515h, 2520h, 2525h, 2530h, 2535h, 2540h, 2545h, 2550h, 2555h, 2560h, 2565h, 2570h, 2575h, 2580h, 2585h, 2590h, 2595h, 2600h, 2605h, 2610h, 2615h, 2620h, 2625h, 2630h, 2635h, 2640h, 2645h, 2650h, 2655h, 2660h, 2665h, 2670h, 2675h, 2680h, 2685h, 2690h, 2695h, 2700h, 2705h, 2710h, 2715h, 2720h, 2725h, 2730h, 2735h, 2740h, 2745h, 2750h, 2755h, 2760h, 2765h, 2770h, 2775h, 2780h, 2785h, 2790h, 2795h, 2800h, 2805h, 2810h, 2815h, 2820h, 2825h, 2830h, 2835h, 2840h, 2845h, 2850h, 2855h, 2860h, 2865h, 2870h, 2875h, 2880h, 2885h, 2890h, 2895h, 2900h, 2905h, 2910h, 2915h, 2920h, 2925h, 2930h, 2935h, 2940h, 2945h, 2950h, 2955h, 2960h, 2965h, 2970h, 2975h, 2980h, 2985h, 2990h, 2995h, 3000h, 3005h, 3010h, 3015h, 3020h, 3025h, 3030h, 3035h, 3040h, 3045h, 3050h, 3055h, 3060h, 3065h, 3070h, 3075h, 3080h, 3085h, 3090h, 3095h, 3100h, 3105h, 3110h, 3115h, 3120h, 3125h, 3130h, 3135h, 3140h, 3145h, 3150h, 3155h, 3160h, 3165h, 3170h, 3175h, 3180h, 3185h, 3190h, 3195h, 3200h, 3205h, 3210h, 3215h, 3220h, 3225h, 3230h, 3235h, 3240h, 3245h, 3250h, 3255h, 3260h, 3265h, 3270h, 3275h, 3280h, 3285h, 3290h, 3295h, 3300h, 3305h, 3310h, 3315h, 3320h, 3325h, 3330h, 3335h, 3340h, 3345h, 3350h, 3355h, 3360h, 3365h, 3370h, 3375h, 3380h, 3385h, 3390h, 3395h, 3400h, 3405h, 3410h, 3415h, 3420h, 3425h, 3430h, 3435h, 3440h, 3445h, 3450h, 3455h, 3460h, 3465h, 3470h, 3475h, 3480h, 3485h, 3490h, 3495h, 3500h, 3505h, 3510h, 3515h, 3520h, 3525h, 3530h, 3535h, 3540h, 3545h, 3550h, 3555h, 3560h, 3565h, 3570h, 3575h, 3580h, 3585h, 3590h, 3595h, 3600h, 3605h, 3610h, 3615h, 3620h, 3625h, 3630h, 3635h, 3640h, 3645h, 3650h, 3655h, 3660h, 3665h, 3670h, 3675h, 3680h, 3685h, 3690h, 3695h, 3700h, 3705h, 3710h, 3715h, 3720h, 3725h, 3730h, 3735h, 3740h, 3745h, 3750h, 3755h, 3760h, 3765h, 3770h, 3775h, 3780h, 3785h, 3790h, 3795h, 3800h, 3805h, 3810h, 3815h, 3820h, 3825h, 3830h, 3835h, 3840h, 3845h, 3850h, 3855h, 3860h, 3865h, 3870h, 3875h, 3880h, 3885h, 3890h, 3895h, 3900h, 3905h, 3910h, 3915h, 3920h, 3925h, 3930h, 3935h, 3940h, 3945h, 3950h, 3955h, 3960h, 3965h, 3970h, 3975h, 3980h, 3985h, 3990h, 3995h, 4000h, 4005h, 4010h, 4015h, 4020h, 4025h, 4030h, 4035h, 4040h, 4045h, 4050h, 4055h, 4060h, 4065h, 4070h, 4075h, 4080h, 4085h, 4090h, 4095h, 4100h, 4105h, 4110h, 4115h, 4120h, 4125h, 4130h, 4135h, 4140h, 4145h, 4150h, 4155h, 4160h, 4165h, 4170h, 4175h, 4180h, 4185h, 4190h, 4195h, 4200h, 4205h, 4210h, 4215h, 4220h, 4225h, 4230h, 4235h, 4240h, 4245h, 4250h, 4255h, 4260h, 4265h, 4270h, 4275h, 4280h, 4285h, 4290h, 4295h, 4300h, 4305h, 4310h, 4315h, 4320h, 4325h, 4330h, 4335h, 4340h, 4345h, 4350h, 4355h, 4360h, 4365h, 4370h, 4375h, 4380h, 4385h, 4390h, 4395h, 4400h, 4405h, 4410h, 4415h, 4420h, 4425h, 4430h, 4435h, 4440h, 4445h, 4450h, 4455h, 4460h, 4465h, 4470h, 4475h, 4480h, 4485h, 4490h, 4495h, 4500h, 4505h, 4510h, 4515h, 4520h, 4525h, 4530h, 4535h, 4540h, 4545h, 4550h, 4555h, 4560h, 4565h, 4570h, 4575h, 4580h, 4585h, 4590h, 4595h, 4600h, 4605h, 4610h, 4615h, 4620h, 4625h, 4630h, 4635h, 4640h, 4645h, 4650h, 4655h, 4660h, 4665h, 4670h, 4675h, 4680h, 4685h, 4690h, 4695h, 4700h, 4705h, 4710h, 4715h, 4720h, 4725h, 4730h, 4735h, 4740h, 4745h, 4750h, 4755h, 4760h, 4765h, 4770h, 4775h, 4780h, 4785h, 4790h, 4795h, 4800h, 4805h, 4810h, 4815h, 4820h, 4825h, 4830h, 4835h, 4840h, 4845h, 4850h, 4855h, 4860h, 4865h, 4870h, 4875h, 4880h, 4885h, 4890h, 4895h, 4900h, 4905h, 4910h, 4915h, 4920h, 4925h, 4930h, 4935h, 4940h, 4945h, 4950h, 4955h, 4960h, 4965h, 4970h, 4975h, 4980h, 4985h, 4990h, 4995h, 5000h, 5005h, 5010h, 5015h, 5020h, 5025h, 5030h, 5035h, 5040h, 5045h, 5050h, 5055h, 5060h, 5065h, 5070h, 5075h, 5080h, 5085h, 5090h, 5095h, 5100h, 5105h, 5110h, 5115h, 5120h, 5125h, 5130h, 5135h, 5140h, 5145h, 5150h, 5155h, 5160h, 5165h, 5170h, 5175h, 5180h, 5185h, 5190h, 5195h, 5200h, 5205h, 5210h, 5215h, 5220h, 5225h, 5230h, 5235h, 5240h, 5245h, 5250h, 5255h, 5260h, 5265h, 5270h, 5275h, 5280h, 5285h, 5290h, 5295h, 5300h, 5305h, 5310h, 5315h, 5320h, 5325h, 5330h, 5335h, 5340h, 5345h, 5350h, 5355h, 5360h, 5365h, 5370h, 5375h, 5380h, 5385h, 5390h, 5395h, 5400h, 5405h, 5410h, 5415h, 5420h, 5425h, 5430h, 5435h, 5440h, 5445h, 5450h, 5455h, 5460h, 5465h, 5470h, 5475h, 5480h, 5485h, 5490h, 5495h, 5500h, 5505h, 5510h, 5515h, 5520h, 5525h, 5530h, 5535h, 5540h, 5545h, 5550h, 5555h, 5560h, 5565h, 5570h, 5575h, 5580h, 5585h, 5590h, 5595h, 5600h, 5605h, 5610h, 5615h, 5620h, 5625h, 5630h, 5635h, 5640h, 5645h, 5650h, 5655h, 5660h, 5665h, 5670h, 5675h, 5680h, 5685h, 5690h, 5695h, 5700h, 5705h, 5710h, 5715h, 5720h, 5725h, 5730h, 5735h, 5740h, 5745h, 5750h, 5755h, 5760h, 5765h, 5770h, 5775h, 5780h, 5785h, 5790h, 5795h, 5800h, 5805h, 5810h, 5815h, 5820h, 5825h, 5830h, 5835h, 5840h, 5845h, 5850h, 5855h, 5860h, 5865h, 5870h, 5875h, 5880h, 5885h, 5890h, 5895h, 5900h, 5905h, 5910h, 5915h, 5920h, 5925h, 5930h, 5935h, 5940h, 5945h, 5950h, 5955h, 5960h, 5965h, 5970h, 5975h, 5980h, 5985h, 5990h, 5995h, 6000h, 6005h, 6010h, 6015h, 6020h, 6025h, 6030h, 6035h, 6040h, 6045h, 6050h, 6055h, 6060h, 6065h, 6070h, 6075h, 6080h, 6085h, 6090h, 6095h, 6100h, 6105h, 6110h, 6115h, 6120h, 6125h, 6130h, 6135h, 6140h, 6145h, 6150h, 6155h, 6160h, 6165h, 6170h, 6175h, 6180h, 6185h, 6190h, 6195h, 6200h, 6205h, 6210h, 6215h, 6220h, 6225h, 6230h, 6235h, 6240h, 6245h, 6250h, 6255h, 6260h, 6265h, 6270h, 6275h, 6280h, 6285h, 6290h, 6295h, 6300h, 6305h, 6310h, 6315h, 6320h, 6325h, 6330h, 6335h, 6340h, 6345h, 6350h, 6355h, 6360h, 6365h, 6370h, 6375h, 6380h, 6385h, 6390h, 6395h, 6400h, 6405h, 6410h, 6415h, 6420h, 6425h, 6430h, 6435h, 6440h, 6445h, 6450h, 6455h, 6460h, 6465h, 6470h, 6475h, 6480h, 6485h, 6490h, 6495h, 6500h, 6505h, 6510h, 6515h, 6520h, 6525h, 6530h, 6535h, 6540h, 6545h, 6550h, 6555h, 6560h, 6565h, 6570h, 6575h, 6580h, 6585h, 6590h, 6595h, 6600h, 6605h, 6610h, 6615h, 6620h, 6625h, 6630h, 6635h, 6640h, 6645h, 6650h, 6655h, 6660h, 6665h, 6670h, 6675h, 6680h, 6685h, 6690h, 6695h, 6700h, 6705h, 6710h, 6715h, 6720h, 6725h, 6730h, 6735h, 6740h, 6745h, 6750h, 6755h, 6760h, 6765h, 6770h, 6775h, 6780h, 6785h, 6790h, 6795h, 6800h, 6805h, 6810h, 6815h, 6820h, 6825h, 6830h, 6835h, 6840h, 6845h, 6850h, 6855h, 6860h, 6865h, 6870h, 6875h, 6880h, 6885h, 6890h, 6895h, 6900h, 6905h, 6910h, 6915h, 6920h, 6925h, 6930h, 6935h, 6940h, 6945h, 6950h, 6955h, 6960h, 6965h, 6970h, 6975h, 6980h, 6985h, 6990h, 6995h, 7000h, 7005h, 7010h, 7015h, 7020h, 7025h, 7030h, 7035h, 7040h, 7045h, 7050h, 7055h, 7060h, 7065h, 7070h, 7075h, 7080h, 7085h, 7090h, 7095h, 7100h, 7105h, 7110h, 7115h, 7120h, 7125h, 7130h, 7135h, 7140h, 7145h, 7150h, 7155h, 7160h, 7165h, 7170h, 7175h, 7180h, 7185h, 7190h, 7195h, 7200h, 7205h, 7210h, 7215h, 7220h, 7225h, 7230h, 72

CAMPUS
FRANCE
TOGO



www.togo.campusfrance.org



espace.campusfrance@institutfrancais-togo.com



(+228) 22 53 58 29



(+228) 96 13 18 44



Campus France Togo

